

Notification du gouvernement belge, en application de l'article 10, paragraphe 2 de la directive 2009/73/CE du Parlement européen et du Conseil («directive gaz») concernant des règles communes pour le marché intérieur du gaz naturel, relative à la désignation de l'entreprise N.V. Fluxys Belgium comme gestionnaire de réseau de transport en Belgique

(2013/C 379/13)

Suite à la décision finale prise par l'autorité de régulation belge en date du 27 septembre 2012 relative à la certification de l'entreprise N.V. Fluxys Belgium comme gestionnaire de réseau de transport disposant de structures de propriété dissociées (article 9 de la directive sur le gaz), la Belgique a notifié à la Commission l'approbation et la désignation officielles de cette entreprise comme gestionnaire de réseau de transport en Belgique, conformément à l'article 10 de la directive sur le gaz du Parlement européen et du Conseil.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse suivante:

Maarten NOENINCKX
Direction générale de l'énergie
Boulevard du Roi Albert II 16
1000 Bruxelles
BELGIQUE
Tél. +32 22779583
Courriel: Maarten.noeninckx@economie.fgov.be
<http://economie.fgov.be>

Notification du gouvernement belge, en application de l'article 10, paragraphe 2 de la directive 2009/72/CE du Parlement européen et du Conseil («directive électricité») concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité, relative à la désignation de l'entreprise Elia System Operator NV comme gestionnaire de réseau de transport en Belgique

(2013/C 379/14)

Suite à la décision finale prise par l'autorité de régulation belge en date du 6 décembre 2012 relative à la certification de Elia System Operator NV comme gestionnaire de réseau de transport disposant de structures de propriété dissociées (article 9 de la directive sur l'électricité), la Belgique a notifié à la Commission l'approbation et la désignation officielles de cette entreprise comme gestionnaire de réseau de transport en Belgique, conformément à l'article 10 de la directive sur l'électricité du Parlement européen et du Conseil.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse suivante:

Maarten NOENINCKX
Direction générale de l'énergie
Boulevard du Roi Albert II 16
1000 Bruxelles
BELGIQUE
Tél. +32 22779583
Courriel: Maarten.noeninckx@economie.fgov.be
<http://economie.fgov.be>
